



Attribution des logements en gendarmerie

Par **aequiius**, le **05/12/2008 à 22:21**

Bonjour,
N'étant pas du tout satisfaite du mode d'attribution des logements au sein des casernes de gendarmerie, je cherche moyen de faire savoir que ma situation ne me convient pas du tout.
En effet, je possède un F3, et ai deux enfants. Ils sont donc dans la même chambre, sauf qu'ils sont âgés de 2ans et 5mois, ce n'est donc pas de tout repos.
Ma chambre est trop petite pour y ajouter un petit lit pour dépanner pendant les siestes.
Enfin, je ne peux pas recevoir ma famille qui est à 500km puisque je n'ai pas de place pour les héberger.
Je pense que cette situation ne peut plus durer! Il y a des logements plus grands dans la caserne, mais ils sont "réservés". Et pour la plupart, ils ne sont occupés que par un couple sans enfant, ou pire, par un gendarme ayant un logement personnel à l'extérieur et n'occupant donc le logement que deux ou trois jours par semaine.
Je ne comprends pas qu'on puisse être traité de cette manière.
Je cherche donc un moyen de manifester mon mécontentement, de savoir si quelque chose est possible pour améliorer les conditions de vie de ma famille.

Par **Tisuisse**, le **05/12/2008 à 23:20**

Bonjour,
Cela relève de la hiérarchie militaire.